

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Sarlat
Canton : Le Bugue
Commune : Le Bugue
Lieu-dit : Le Bourg
Edifice : Fontaine

DOSSIER N°

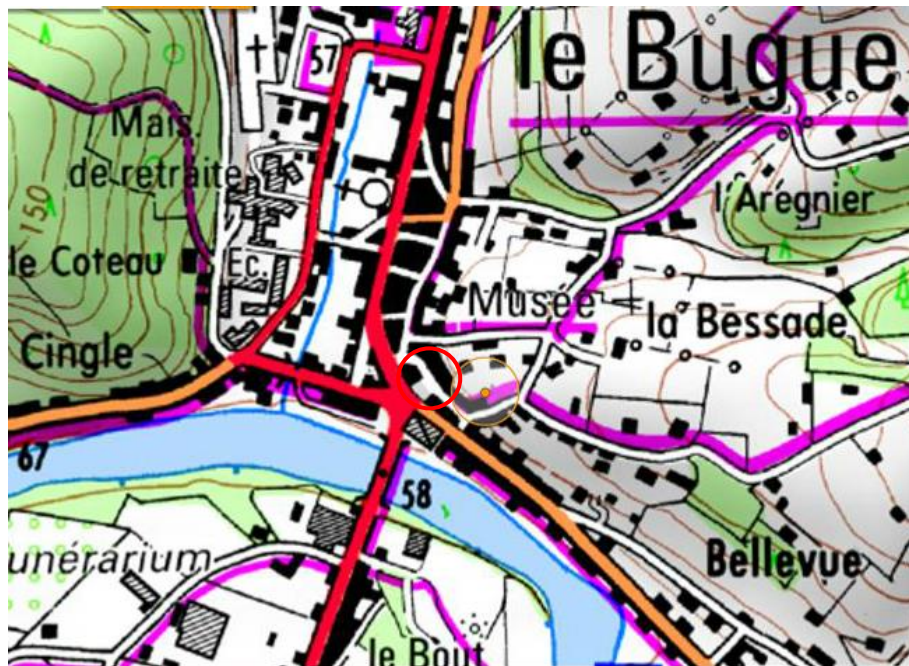
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue : geoportail

Longitude (référée au méridien international) : $0^{\circ} 55' 38,5''$

Latitude Nord : $44^{\circ} 55' 06,2''$

Altitude : 61 mètres



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastré en date du

Echelle :

Section AZ

Feuille n° 01

Parcelle N° Non cadastré près de la 206

Superficie

Nature : Voirie

Propriétaire : Commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date du** : 30 septembre 1818**Echelle** : 1/2500**Section** : I**Feuille N°** :**Parcelle N°** : Non cadastré**Superficie****Nature** : Voirie**Propriétaire** : Commune

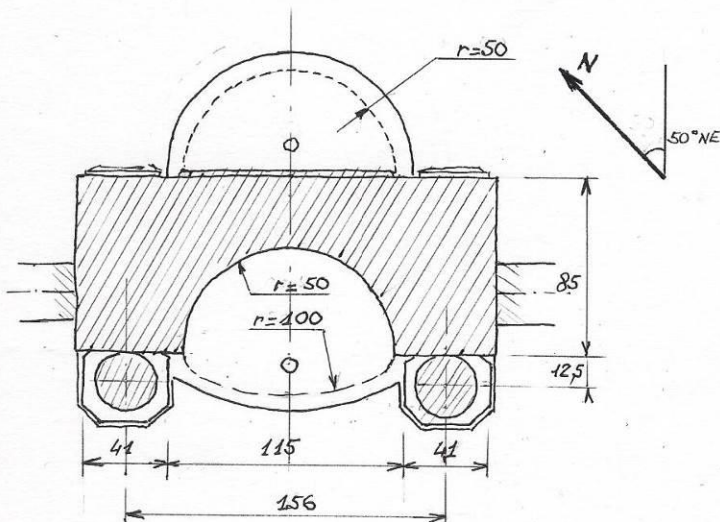
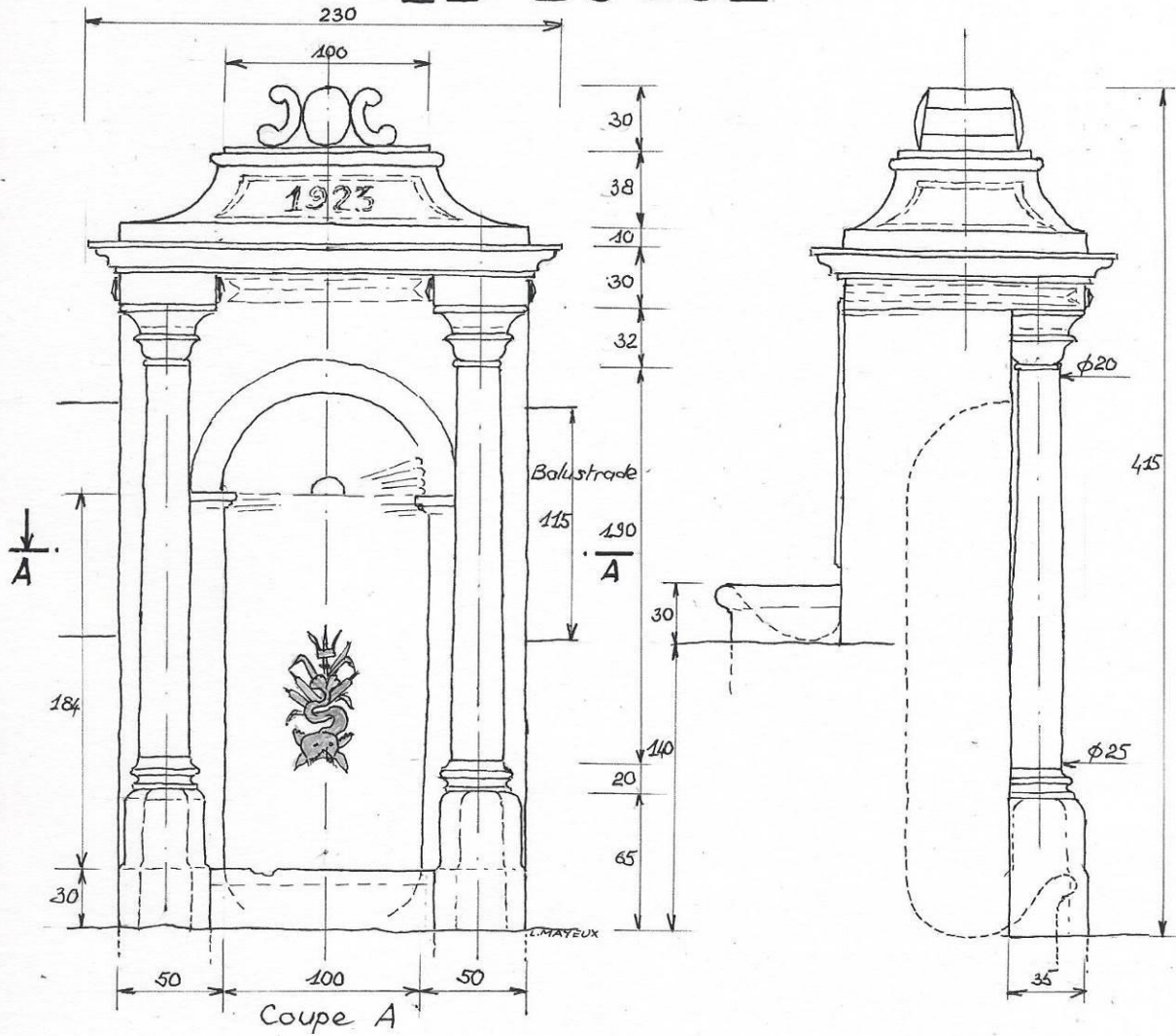
GEOPORTAIL



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

FONTAINE PUBLIQUE

LE BUGUE



Echelle 1/30

100 cm

Cotes en cm.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Façade principale
Côté Vézère



Façade arrière
Côté Ville





Vue de profil et façade arrière



Cul de four de la façade principale



Masque en forme de dauphin



Fronton daté 1923



Vasque principale vue de dessus



Colonne de marbre (dépolie)

DESCRIPTIF

Il s'agit d'une fontaine monumentale à but décoratif autant qu'utilitaire, du moins au moment de sa construction, en raison de la recherche architecturale qu'elle comporte, et de l'absence de dispositif destiné à faciliter le puisage de l'eau, mais elle a été fonctionnelle.

Elle comporte deux faces opposées situées à des niveaux différents.

La façade principale est orientée vers le sud-ouest, en retrait du trottoir bordant le rond-point de la place de l'hôtel de ville, en direction du pont franchissant la Vézère. La façade opposée donne sur une placette dont le sol se situe à un niveau supérieur à celui de la place principale, ces deux espaces étant séparés par un garde-corps constitué d'une balustrade en pierre.

Elle est bâtie en pierre calcaire, que le projet de l'architecte prévoyait en pierre de Charente pour l'ouvrage proprement dit et en marbre des Pyrénées pour les deux colonnes de la façade principale, prescriptions qui paraissent avoir été prises en compte.

La fontaine principale est incorporée dans la masse de l'édifice sous la forme d'une niche concave coiffée d'une demi-coupole à côtes évoquant la queue d'un paon. Le bassin destiné à recueillir l'eau de la fontaine est délimité vers l'extérieur par une margelle semi-circulaire de section torique.

L'eau s'écoule par un masque en forme de dauphin (ou de poisson) très stylisé, surmonté d'un trident, attribut de la divinité des eaux, et encadré de massettes (roseau typha), le tout moulé dans le bronze.

Seul le fût des colonnes en tronc de cône est en marbre. Les autres parties sont taillées dans la même pierre que le reste de l'édifice. Les chapiteaux sont campaniformes et le linteau mouluré en talon droit. Le tout est surmonté d'une sorte de fronton à rampants courbes sommé d'un épi à volutes encadrant un médaillon ovale.

Le rampant côté Vézère est daté 1923.

Les surfaces libres d'une certaine étendue sont habillées par des gorges ou des bossages en pointe de diamant.

La fontaine de la façade opposée est bâtie en applique et son bassin à margelle circulaire est creusé en quart de sphère. La partie haute est identique à celle de la façade principale.

La balustrade paraît contemporaine de la fontaine.

La fabrication est très fidèle au projet à quelques détails près :

- le socle simple des colonnes est réalisé en socle double
- la gorge décorant le rampant du fronton plus étroite que prévu
- le bossage latéral prévu en deux éléments est réalisé en une seule pièce jusqu'à la façade arrière
- le bassin arrière est moins large qu'indiqué et son raccordement avec la façade n'est pas représenté correctement.

HISTORIQUE

Cette fontaine est datée de 1923. Elle a été bâtie dans une partie de la ville très urbanisée, où existait probablement déjà un point d'eau, bien que le cadastre ancien n'en fasse pas mention.

Le projet a été étudié par G Lagrange, architecte départemental, qui a prévu une construction en pierre de Charente, rehaussée par deux colonnes en marbre des Pyrénées. Il a été approuvé par le préfet le 5 mai 1923.

Il a été examiné par la Commission des bâtiments civils de la Dordogne le 30 avril 1923 qui l'a entériné, ainsi que le coût arrêté au montant de 8152,60 francs.

Les plans décrivant le monument ont été déposés aux Archives départementales où nous avons pu en prendre connaissance.

Il apparaît que la réalisation est pratiquement conforme au projet.

Nous n'avons pas recherché les délibérations du conseil municipal du Bugue qui ne peuvent qu'avoir été approuvées par le préfet ni déterminé son plan de financement.

Elle est postérieure d'un siècle de la fontaine dite « Les trois fontaines » bâtie dans un style très classique, avec des matériaux locaux, alors que « la Fontaine publique » est moderne, tant par le style architectural néoclassique que par la provenance lointaine des matériaux autorisée par le développement des moyens de transport.

Bien qu'elle ait aussi un but décoratif, elle est nettement moins monumentale.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Cette fontaine aujourd'hui purement décorative, est en bon état. Située en un lieu très animé, elle est vue par de nombreux passants et touristes, ce qui devrait garantir sa préservation. Elle mériterait d'être remise en eau.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 28 02 2015

Date de dépôt au CAUE

